



UCCI G5 SAHEL

Union des Chambres de Commerce
et d'Industrie du G5 Sahel



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION DES ENTREPRISES DES JEUNES EN PERIODE DE COVID-19 EN MAURITANIE

Projet d'appui à la Résilience des Entreprises des Jeunes dans les 5 Pays du G5 Sahel (PAREJ)

Référence de l'accord de financement : **Don YEIMDTF/ G-Z1-I00-TRN-006**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-I00-024**

1. *L' Union des Chambres de Commerce et d' Industrie du G5 Sahel a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement [Don YEIMDTF/ G-Z1-I00-TRN-006] afin de couvrir le coût du **Projet d'appui à la Résilience des Entreprises des Jeunes dans les 5 Pays du G5 Sahel (PAREJ)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat relatif au **recrutement d'un Consultant pour le renforcement des capacités de gestion des entreprises des jeunes en période Covid-19 en Mauritanie.***
2. La présente mission a pour objectif global de former cent (100) jeunes responsables d'entreprises en Mauritanie repartis en quatre groupes de vingt-cinq jeunes sur l'ensemble des domaines de formation. Les principaux services prévus au titre de ce contrat comprennent (i) **la gestion des Micro-petites et moyennes entreprises (MPME)** (ii) **le numérique** (iii) **l'intelligence économique** et (iv) **le financement des Micro-petites et moyennes entreprises.** Le délai prévisionnel de l'exécution du contrat y afférent est de douze (12) mois.

Les différentes tâches sont détaillées dans les termes de référence.

3. Le Projet d'appui à la Résilience des Entreprises des Jeunes dans les 5 Pays du G5 Sahel (PAREJ) invite les **Consultants** éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les **Consultants** intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les **Consultants** peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions prévues dans le cadre de la Politique de Passation des

lx

Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (édition Octobre 2015), disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les **Consultants retenus** seront recrutés dans le cadre de la procédure de **Demande de Proposition** suivant la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et Coût (SBQC)** telle que décrite dans la Politique d'acquisition des services de consultants du groupe de la BAD édition Octobre 2015.
6. Les **Consultants** intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'une des adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux : tous les jours ouvrables, de 8 heures à 17 heures TU; **PAREJ /UCCI G5 Sahel** 303 Avenue de l'Indépendance, B.P 215 Nouakchott-Mauritanie, Tel: (+222) 22 30 90 25
Email : uccig5sahel@cciam.mr ou beridiana2011@gmail.com.
7. Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être envoyées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Judi 15 Septembre 2022 à 12 heures 00** (heure locale) et porter expressément la mention
« **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour le renforcement des capacités de gestion des entreprises des jeunes en période Covid-19 en Mauritanie.** »

À l'attention : [Coordonnateur PAREJ]
[BP 215]
Nouakchott-Mauritanie
Tel: [(+222) 22 30 90 25]
E-mail: uccig5sahel@cciam.mr

